



AIDE FINANCIÈRE POUR LA LOCATION DE COUCHES LAVABLES

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DU SISTO

Sur le territoire du SISTO, les textiles sanitaires représentent près de 22% des ordures ménagères produites, soit environ 25 kg/habitant/an. Une part importante de ces textiles sanitaires est composée de couches jetables. En effet, de la naissance jusqu'à l'âge de la propreté (2 ans et demi), un enfant utilise entre **4 500 et 5 000 couches**, soit une production de **plus de 1000 kg d'ordures ménagères** résiduelles.

Il existe pourtant une alternative plus écologique, économique et saine : les couches lavables. Ces couches en tissu peuvent être lavées et réutilisées de nombreuses fois.

Fort de ce constat, et dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) engagé le 20 novembre 2009, le SISTO accompagne l'utilisation de couches lavables.

Article 1 : Objet

Afin de favoriser l'utilisation de couches lavables, le SISTO accorde une **aide financière pour la location de couches lavables** (DCS du 30.09.2019). Cette aide prend la forme d'un remboursement, sur présentation d'une facture acquittée, pour la location d'un kit de couches lavables auprès de loueurs spécialisés.

Article 2 : Bénéficiaires

Peuvent prétendre à cette aide financière les usagers du SISTO, qu'ils soient particuliers (les ménages) ou professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, crèches, MAM).

L'enfant (ou les enfants) concerné(s) par la demande de l'aide financière doit (doivent) **être âgé(s) de moins de 2 ans à la date de la demande** (sauf cas particuliers), sur justificatif.

Dans le cas des particuliers, un même enfant ne pourra pas faire l'objet de 2 demandes d'aide financière. Une même famille peut néanmoins demander plusieurs demandes de l'aide financière dans le cas où elle se compose de plusieurs enfants répondant aux critères d'âge. Dans le cas des professionnels de la petite enfance, la présente aide est valable une seule fois par structure.

Seul le responsable légal de l'enfant (père, mère ou tuteur légal), ou le responsable de la structure ayant la garde de l'enfant dans le cas d'un professionnel de la petite enfance, pourra effectuer une demande de l'aide financière.

Article 3 : Montant

Dans le cas d'un particulier, **le montant de l'aide financière s'élève à 50 % du montant HT de la location d'un kit de couches lavables, plafonné à 50 €, pour une location d'une durée maximale de 2 mois.**

Dans le cas d'un professionnel de la petite enfance, cette aide financière sera multipliée par le nombre d'enfants accueillis par la structure lors de la période de location concernée.

Article 4 : Conditions de versement de l'aide financière

Pour pouvoir prétendre à l'aide financière, les demandeurs devront fournir au SISTO :

- La copie de la facture nominative et acquittée, avec le détail de la période de location, datant de moins de 6 mois,
- Dans le cas d'un particulier, la copie de l'acte de naissance de l'enfant (ou des enfants),
- Dans le cas d'un professionnel de la petite enfance, le ou les agréments précisant le nombre d'enfants maximum accueillis.
- La demande de remboursement au dos dûment complétée et signée,
- Un RIB.



AIDE FINANCIÈRE POUR LA LOCATION DE COUCHES LAVABLES

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Coordonnées du demandeur de l'aide financière :

Nom : Prénom :
Structure d'accueil (professionnels de la petite enfance) :

Statut :

- * Particulier : Mère Père Tuteur légal
* Professionnel de la petite enfance : Responsable de la structure ayant la garde de l'enfant

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Enfant(s) concerné(s) par la location de couches lavables :

Nom : Prénom : Date de naissance : ... / ... / ...

Nom : Prénom : Date de naissance : ... / ... / ...

Nom : Prénom : Date de naissance : ... / ... / ...

Nom : Prénom : Date de naissance : ... / ... / ...

Montant de l'aide financière demandée pour la location d'un kit de couches lavables :

Coordonnées du loueur :

Adresse du loueur :

Dates de la location : Du ... / ... / au ... / ... /

Montant de la location (pour 2 mois de location maximum) : € HT

Projet suite à la location des couches lavables :

- Acheter des couches lavables Poursuivre la location de couches lavables
 Abandonner les couches lavables et revenir aux couches jetables
 Autre :

J'atteste l'exactitude des informations renseignées ci-dessus

J'atteste avoir acquitté la totalité de la facture auprès du loueur sollicité

Fait à, le ... / ... /

Signature du demandeur :

Pièces à joindre :

- Copie de la facture acquittée, avec détail de la période de location, datant de moins de 6 mois,
 Dans le cas d'un particulier : copie de l'acte de naissance de l'enfant (ou des enfants),
 Dans cas d'un professionnel de la petite enfance, le ou les agréments précisant le nombre d'enfants maximum accueillis,
 RIB.

MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE PAR LE SISTO (À remplir par le SISTO)

50 % du montant HT de la location d'un kit de couches lavables,
plafonnée à 50 € pour une location d'une durée maximale de 2 mois

..... €